



STAGE D'ÉTÉ DE PATINAGE DU 04 AU 17 JUILLET A BRIANCON



PATINAGE
ARTISTIQUE



BALLET
SUR GLACE



ACTIVITÉS

ENTRAINEURS DIPLÔMÉS
Laurent Porteret & Laurine Loizeau

ENCADREMENT 24H/24

POUR PLUS D'INFORMATIONS
01 58 70 17 72 / 07 62 33 23 50
CONTACT.ARTISTIQUE@FRANCAIS-VOLANTS.ORG

WWW.FRANCAIS-VOLANTS.ORG

BULLETIN D'INSCRIPTION / STAGE D'ETE 2021 (BRIANÇON)

Du 04 au 17 juillet 2021

Bulletin d'inscription et fiche de liaison à retourner au club des Français Volants avant le 1^{er} JUIN 2021

INFORMATIONS PATINEURS

Tout participant doit être en possession de sa **licence 2021 - 2022**

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Club : _____ Niveau : _____

Nom du responsable légal ou tuteur : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel dom : _____ Bur : _____ Port : _____

Email : _____

TARIFS

1 SEMAINE		
GROUPES	INTERNE	EXTERNE
Loisir Pépière Ballet	720€	380€
Compétition	780€	480€
2 SEMAINES		
GROUPES	INTERNE	EXTERNE
Loisir Pépière Ballet	1340€	660€
Compétition	1460€	860€
Transport (Non compris dans le tarif)		

FORMULE CHOISIE

SEMAINE 1 : du 04 au 10 juillet

☐ INTERNE ☐ EXTERNE

SEMAINE 2 : du 11 au 17 juillet

☐ INTERNE ☐ EXTERNE

SEMAINE 1 et 2 : du 04 au 17 juillet

☐ INTERNE ☐ EXTERNE

Mon enfant arrivera :

☐ en train ☐ en voiture (accueil à partir de 17h00)

Le stagiaire ou son représentant légal accepte l'application du règlement par la signature de la fiche d'inscription accompagnée de l'autorisation de décharge.

Signature des parents ou du responsable légal :

Cette année, le club des Français Volants vous propose un nouveau stage d'été à la patinoire Olympique de Briançon, ville la plus haute de France (1 326 mètres d'altitude). Cette ville d'art et d'histoire, fortifiée par Vauban au XVIII^e siècle, est aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Chaque jour, votre enfant sera entraîné par des professeurs diplômés et encadré tout au long de la journée par des animateurs expérimentés. Ce séjour comprendra également des activités variées dans un environnement remarquable.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT CAR LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

ENCADREMENTS

- DIRECTION :** Laure Camilleri (BAFD / BAFPA)
ENTRAINEURS : Laurent Porteret (BE1) Laurine Loizeau (BPJEPS – patinage)
ANIMATEURS: Vanessa Libouton (BF2 / BAFA) / Célia Buton Pasini (BAFA)

JOURNÉE TYPE

- LOISIRS / PÉPINIÈRE / BALLET :**
2h00 de glace et 1h00 + PPG/danse
- COMPÉTITEUR :**
3h00 de glace + 1h00 PPG + 1h00 danse

8h00	Petit déjeuner	
	Loisirs	Compétition
9h00	Glace	Préparation physique
11h00		Glace
12h00	PPG/Danse	
13h00	Déjeuner	
14h00	Temps calme	
15h00	Activité	Glace
16h00		
17h00	Temps libre encadré	Activité
19h30	Dîner	
20h30		
	Veillée	

HÉBERGEMENT

« Le centre d'oxygénation » CIPPA (Centre International de Préparation Physique en Altitude) à 200m de la patinoire et à proximité du centre-ville.



Il comprend des chambres de 2 à 4 lits, avec salle de bain, une salle de restauration avec des menus adaptés pour nos sportifs ainsi qu'une salle de jeu (ping-pong, baby-foot).



DÉPLACEMENT

Le transport en train est organisé par le club. Nous vous contacterons au moment de la réservation des billets.

En train : Paris Gare de Lyon – Briançon (TGV + TER)

Les animateurs BAFA seront présents pour accompagner les enfants à leur départ et à leur retour tout au long du trajet.

TARIFS

En interne : Hébergement, pension complète, cours de patinage, activités (transport non inclus dans le prix du séjour).

En externe : Cours de patinage uniquement.

1 SEMAINE			2 SEMAINES		
	INTERNE	EXTERNE		INTERNE	EXTERNE
Loisirs/ Pépinière/ Ballet	720€	380€	Loisirs/ Pépinière/ Ballet	1340€	660€
Compétition	780€	480€	Compétition	1460€	860€

ACTIVITÉS

ACCRO-BRANCHE



PISCINE



BALLADE



RAFTING (SI INSCRIPTION POUR 2 SEMAINES)



VEILLÉES



LASER-GAME



MINI-GOLF



REGLEMENT INTERIEUR / ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit d'exiger le retour d'un stagiaire dont la conduite nuirait au bon fonctionnement du stage. Aucun remboursement ne sera effectué.

Les dommages causés ou les objets perdus sont sous la seule responsabilité du stagiaire. En cas de blessure ou d'hospitalisation, le stagiaire (ou son représentant légal pour les mineurs) autorise les organisateurs à prendre les dispositions d'urgence nécessaires.

En cas d'annulation :

- A plus de 30 jours du départ : une somme égale à 10% du prix total sera retenue
- A moins de 30 jours du départ : une somme égale à 20% du prix total sera retenue
- Le jour du départ : tout participant absent ne pourra bénéficier du remboursement du prix du séjour.

REMBOURSEMENT TOTAL EN CAS D'ANNULATION DU STAGE POUR DES RAISONS SANITAIRES.